



**OJEN | ROEJ**

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK  
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

# Update

HIVER 2003 - 2004

## À l'intérieur de ce numéro:

Mot de bienvenue de  
Madame la juge Fran  
Kiteley, présidente du  
conseil d'administration  
du ROEJ . . . . . 2

Mot de bienvenue de  
la directrice générale  
du ROEJ . . . . . 3

Initiatives menées dans  
l'ensemble de l'Ontario  
en matière d'éducation  
juridique . . . . . 4

Cours d'éducation à  
la citoyenneté de la  
10<sup>e</sup> année . . . . . 5

Des nouvelles des  
partenaires du Réseau . 6

Salle d'audience et  
salle de classe . . . . . 7

Programme Cours d'été  
en droit . . . . . 8

L'activisme judiciaire . . 9

« Pourquoi nous  
préoccupons-nous de  
la toge » . . . . . 9

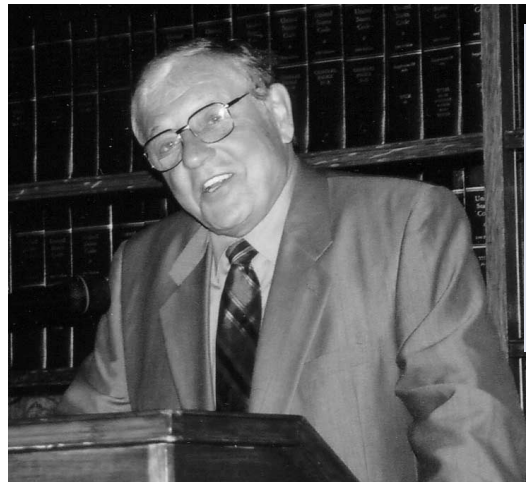
Grand débat de 2003 10

Babillard . . . . . 11

Survols des récents  
événements et des  
activités à venir . . . . 11

Nouveaux liens  
intéressants . . . . . 11

## Le ROEJ prend forme



*L'honorable R. Roy McMurtry, juge en chef de l'Ontario, prononce une allocution dans le cadre du programme Cours d'été en droit.*

*« Il existe une panoplie de ressources juridiques et judiciaires un peu partout dans la province. Nous cherchons à canaliser ces ressources au profit des générations ultérieures de façon à répondre aux besoins locaux et à soutenir les initiatives existantes ».*

vulgarisation juridiques auxquels participent les tribunaux, les associations d'avocats, les bureaux et cliniques d'aide juridique, les organisations communautaires, le gouvernement, les intervenants du système d'éducation et de nombreux bénévoles.

Les programmes que le

ROEJ a mis sur pied, notamment « Salle d'audience et salle de classe » et les Summer Law Institutes à l'intention des enseignants, rejoignent des dizaines de milliers d'élèves et des centaines d'enseignants chaque année et peuvent être offerts grâce au dévouement de centaines de bénévoles, dont des juges de tous les paliers du système judiciaire, des avocats, des membres du bureau du substitut du procureur général, des gestionnaires des services aux tribunaux, d'autres professionnels de la justice, des enseignants et des représentants communautaires. Grâce à leur appui et à leur motivation, ces bénévoles ont créé une tradition d'information du public qu'il importe de préserver.

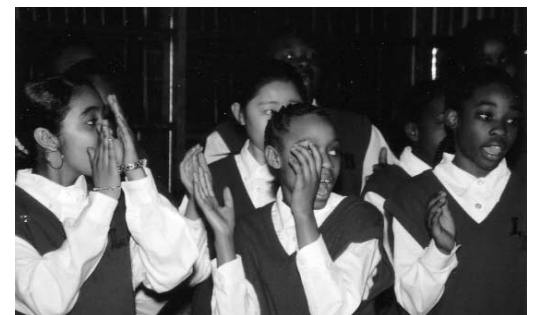
En vous offrant un compte rendu détaillé des nombreuses activités poursuivies un peu partout dans la province en matière d'éducation et de vulgarisation juridiques, *Update* pourra vous inspirer et vous guider dans le cadre de vos efforts visant à appuyer les initiatives de votre collectivité en matière d'éducation juridique.

L'honorable R. Roy McMurtry,  
juge en chef de l'Ontario

À titre de présidente du Réseau, c'est avec fierté que je vous présente *Update*, le bulletin du Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ). Créé en avril 2002 à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le ROEJ n'a pas cessé de grandir depuis qu'il a pris son envol. Le ROEJ rassemble des représentants d'institutions clés des secteurs de la justice, du droit et de l'éducation afin de permettre au public de mieux comprendre le rôle de l'appareil judiciaire comme l'une des pierres angulaires fondamentales de toute démocratie. Au cours de l'année 2000, j'ai mis sur pied un groupe de travail sur l'éducation et la vulgarisation juridiques de concert avec les juges en chef de la Cour supérieure et de la Cour de justice de l'Ontario. Le ROEJ succède à ce groupe de travail à titre de tribune visant à faciliter et à promouvoir les initiatives d'éducation juridique dans le cadre de projets de collaboration.

Le ROEJ appuie les activités d'éducation en travaillant avec des partenaires et des bénévoles pour créer des liens significatifs entre les intervenants du système judiciaire et la population et encourager le dialogue entre le public, notamment les étudiants, et lesdits intervenants. Le ROEJ a également l'intention d'accroître la coopération avec ses partenaires dans les collectivités de francophones, d'autochtones et d'immigrants ainsi que de promouvoir l'éducation juridique auprès des jeunes enfants et des jeunes à risque.

L'Ontario a la chance de pouvoir compter sur d'excellents programmes d'éducation et de



*Des étudiants de la Lawrence Heights Middle School sont à l'œuvre à l'occasion du lancement du ROEJ au cours des célébrations de la Journée du droit qui ont eu lieu en avril 2002.*

# Mot de bienvenue de Madame la juge Fran Kiteley, présidente du conseil d'administration du ROEJ

Voici le premier numéro du bulletin *Update*, le bulletin du Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) qui s'adresse aux nombreux intervenants de l'éducation juridique.

Le conseil d'administration du ROEJ a été très actif depuis la création du Réseau en 2002. Il a d'abord élaboré un plan triennal dans lequel il a précisé la vision, l'énoncé de mission et le mandat du Réseau. Le ROEJ préconise une « société civile enrichie par l'éducation et le



Le juge Fran Kiteley.

dialogue » et met l'accent sur la collaboration en faisant appel à des participants provenant de différents milieux pour promouvoir la sensibilisation et l'éducation du public ainsi que le dialogue avec la population de manière à soutenir un système judiciaire efficace et ouvert.

Le ROEJ est dirigé par un conseil d'administration actif qui se réunit tous les deux ou trois mois. De plus, l'ensemble des membres du Réseau se rencontrent deux fois par année. Présidé par l'honorable R. Roy McMurtry, juge en chef de l'Ontario, le Réseau compte parmi ses membres des personnalités clés des secteurs éducatif, judiciaire, juridique, public et communautaire. Les réunions du Réseau représentent une occasion pour les participants d'échanger leurs points de vue et de bénéficier de leurs compétences et ressources respectives de façon que les activités d'éducation juridique permettent à la société de mieux relever les défis auxquels elle fait face. Les membres des quatre comités permanents du ROEJ (Éducation et Programmes, Financement, Organisation et Développement et

Communications) proviennent des milieux de la justice, du droit et de l'éducation.

Une des grandes priorités du ROEJ consiste à appuyer les activités poursuivies à l'échelle provinciale avec l'aide de personnes-ressources régionales du milieu judiciaire, de comités de l'éducation locaux, de bénévoles et de différents partenaires. Des centaines de juges, de procureurs de la Couronne, d'avocats et de fonctionnaires judiciaires participent bénévolement au programme Salle d'audience et salle de classe offert un peu partout en Ontario, permettant ainsi à des dizaines de milliers d'étudiants et de membres du public de dialoguer avec eux afin de mieux comprendre notre système de justice. Des comités locaux de bénévoles composés notamment de juges, d'avocats et d'enseignants ont organisé, dans le cadre du programme Cours d'été en droit, des sessions de formation à Windsor, Ottawa, London, Sudbury et Toronto; ces sessions de formation, qui ont été offertes aux enseignants du secondaire en collaboration avec des écoles de droit, universités, tribunaux et éditeurs locaux ainsi que d'autres organismes, ont remporté un vif succès, car les enseignants qui y ont assisté ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances et de dialoguer avec des dirigeants de notre système judiciaire.

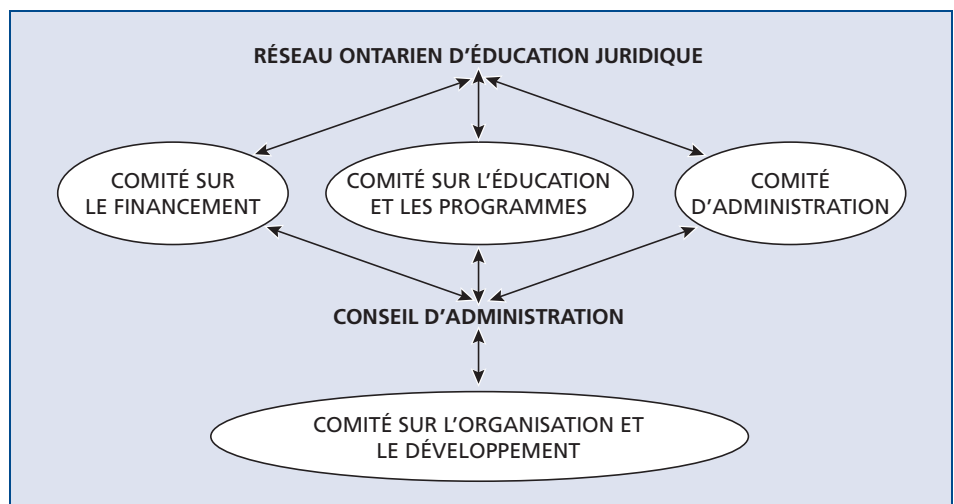
Par ailleurs, le document « Valeurs du système de justice » est un instrument didactique à l'intention des enseignants qui vise à intégrer les valeurs fondamentales relevées par les juges en

chef de l'Ontario aux attentes du curriculum adopté pour les élèves de 10<sup>e</sup> année. Rédigé par le ROEJ en collaboration avec des éducateurs chevronnés, il a été distribué à toutes les écoles secondaires des conseils scolaires francophones et anglophones de la province.

En plus de soutenir les initiatives courantes, notamment les activités de l'Association du Barreau de l'Ontario dans le cadre de la Journée du droit, le ROEJ cherchera, au cours des prochaines années, à accroître les ressources destinées à l'éducation juridique en ce qui concerne les jeunes enfants, les jeunes à risque et les collectivités d'autochtones, de francophones et d'immigrants.

L'éducation juridique évolue non seulement en Ontario, mais également à l'échelle nationale, grâce à l'intervention active de l'Association canadienne des juges des cours supérieures, du ministère de la Justice et de la Public Legal Education Association of Canada.

C'est grâce à l'engagement constant des participants, des bénévoles et du personnel du Réseau que l'éducation juridique a pu progresser. Les commentaires enthousiastes reçus des étudiants et des enseignants indiquent que des fonctions vitales sont remplies et que les services qu'offre le ROEJ sont bien orientés. Je vous invite donc chaleureusement à lire *Update* et j'espère que vous y puiserez les ressources, les idées et l'inspiration dont vous pourriez avoir besoin dans le cadre de vos propres projets d'éducation juridique.



# Mot de bienvenue de la directrice générale du ROEJ



*Des étudiants plaident leur cause au cours du tournoi de procès simulés de la région de Peel qui s'est déroulé en 2003.*

Au cours de l'été 2001, moins d'un an après sa création, le Public Legal Education Task Force de l'Ontario avait obtenu un engagement impressionnant de la part de plusieurs juges, procureurs de la Couronne, avocats, gestionnaires des services aux tribunaux, membres de cliniques d'aide juridique et d'autres personnes, tous prêts à donner bénévolement de leur temps pour participer à des activités d'information juridique. C'est à ce moment que je me suis jointe à cette équipe. Après avoir travaillé pendant quelques années à titre d'arbitre, d'avocate et de directrice du programme Community Legal Education Ontario, j'étais enchantée par la perspective de participer à la réalisation d'idéaux communs concernant l'administration de la justice. Grâce au dévouement des membres actifs du groupe de travail, notamment la juge Fran Kiteley, le juge Ted Ormston, Mme Elizabeth Goldberg, M. Allan Hux, M. John Kromkamp, M. Mark Leach, M<sup>me</sup> Julie Mathews, M<sup>me</sup> Mary Brown, M<sup>me</sup> Marilyn Pilkington et M. Jeffrey Stutz à la direction soutenue des juges en chef McMurtry, LeSage et Lennox ainsi qu'à l'appui de la Fondation du droit de l'Ontario et de plusieurs autres organismes et individus, l'initiative qui

a débuté par la mise sur pied d'un groupe de travail est devenue une tribune permanente lors de la création du Réseau ontarien d'éducation juridique.

Des progrès remarquables ont été accomplis depuis que le Réseau a pris son envol à l'occasion des célébrations de la Journée du droit de 2002. Le Réseau, dont les membres se rencontrent deux fois par année, rassemble les juges en chef de l'Ontario et des représentants du ministère de la Justice, du ministère du Procureur général, du ministère de l'Éducation, du Haut-Barreau du Canada, de l'Advocates' Society, de la County & District Law Presidents' Association, de l'Association du Barreau de l'Ontario, du Bureau de l'ombudsman, d'Aide juridique Ontario, du programme Community Legal Education Ontario, de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario, de l'Ontario History and Social Science Teachers Association, de l'Ontario Principals' Council et de l'Ontario

Federation of Indian Friendship Centres ainsi que d'autres organismes.

Dans les pages qui suivent, vous en apprendrez davantage au sujet de quelques-uns des programmes appliqués et activités poursuivies en matière d'éducation juridique en Ontario. Le ROEJ doit son épanouissement à la compétence et à l'engagement de ses membres qui ont compris à quel point il est important de veiller à ce que le public comprenne les fondements du système judiciaire, car il y va de l'évolution de notre société. Comme l'a souligné à maintes reprises le juge en chef McMurtry, une connaissance accrue par les citoyens du système judiciaire et de l'administration de la justice renforce un pilier essentiel de la démocratie.

Grâce à l'appui constant de la Fondation du droit de l'Ontario, le ROEJ est de plus en plus en mesure de soutenir les efforts des bénévoles au plan des communications et des ressources. En 2004, nous continuerons à évoluer comme tribune cherchant à atteindre les idéaux exprimés dans l'énoncé de mission du Réseau, soit aider le public à mieux connaître et comprendre le système de justice, encourager le dialogue entre le public et les intervenants de ce système et appuyer un système judiciaire efficace et ouvert.

Taivi Lobu



*Taivi Lobu, directrice générale du ROEJ (à gauche), en compagnie d'Alice Campbell, secrétaire judiciaire au centre de la région de Peel. Alice a reçu une attestation du mérite du ministère du Procureur général et du Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario pour l'appui qu'elle a donné au programme Salle d'audience et salle de classe.*

# Initiatives menées dans l'ensemble de l'Ontario en matière d'éducation juridique

Depuis l'année 2000, des juges de la Cour supérieure et de la Cour de justice de l'Ontario provenant des quatre coins de la province ont donné de leur temps afin de favoriser la tenue d'activités d'éducation publique en collaboration avec d'autres représentants du système judiciaire (le bureau du substitut du procureur général, des avocats du secteur privé, des avocats de service, des gestionnaires des services aux tribunaux et du personnel judiciaire et des organisations venant en aide aux victimes et aux témoins) ainsi que des intervenants du milieu de l'éducation. Voici quelques exemples d'activités locales poursuivies :

Dans la région du *centre-est*, le programme Salle d'audience et salle de classe est couramment offert à différents établissements et bénéficie de l'appui d'un comité local dynamique dont les membres, y compris des représentants des conseils scolaires, se réunissent à Oshawa. Des juges, avocats et représentants du substitut du procureur général ont profité du jour du Souvenir, alors qu'aucun tribunal ne siègeait, pour tenir des séances d'information juridique dans des écoles secondaires locales. Les personnes-ressources de la région sont les juges Margaret Scott et Paul Bellefontaine. Un comité local composé d'éducateurs, de membres du bureau du substitut du procureur général et d'avocats est également sur le point de voir le jour à Newmarket.

Les juges Nancy Kastner et Silja Seppi sont les personnes-ressources du milieu judiciaire dans la région du *centre-ouest*. Des centres d'activité ont été ouverts à Walkerton, Owen Sound, Brampton et Milton. C'est au palais de justice de Brampton que s'est déroulé le premier tournoi annuel de procès simulés dans la région de Peel en 2003. Ce tournoi a été organisé par le comité de l'éducation local, qui a également mis sur pied des programmes « Adoptez une école » avec des cabinets d'avocats locaux et appuyé le programme « Amenez votre enfant au travail » destiné aux élèves de 9<sup>e</sup> année ainsi que le programme d'observation d'un juge à l'intention des enseignants. Suivre un juge et un procureur de la Couronne offre des possibilités de formation aux élèves de Halton, où un comité de l'éducation local a mis en œuvre un programme de procès simulés à l'intention des élèves.

Les juges qui représentent la région du *centre-sud* sont les juges Tom Lofchik et Bernd Zabel. Les activités d'information juridique sont de plus en plus populaires à Hamilton, où des juges échangent avec des

milliers d'élèves au cours des visites organisées dans le cadre du programme Salle d'audience et salle de classe et entretiennent de très bonnes relations avec l'association d'avocats locale. À St. Catharines, un comité de l'éducation local a été mis sur pied sous la direction du juge Don Taliano et un programme efficace de visites de salles d'audience et de salles de classe est appliqué.

Dans la région du *sud-ouest*, des activités sont poursuivies à Sarnia, Windsor, Chatham et London. Les juges qui représentent la région sont les juges Terry Patterson et Lucy Glenn. En plus d'offrir à des milliers d'élèves la possibilité de participer au programme Salle d'audience et salle de classe, les comités de Windsor et London ont conjugué leurs efforts avec les écoles de droit de ces deux villes pour présenter d'excellents cours de droit dans le cadre du programme Cours d'été en droit.

Le principal centre d'activité de la région du *nord-est* se trouve à Sudbury et les juges qui représentent la région sont les juges Trish Hennessey et Randy Lalonde. Les dirigeants des activités d'éducation juridique locales ont travaillé de concert avec l'Université Laurentienne pour présenter, dans le cadre du programme Cours d'été en droit, des sessions de formation portant sur le droit des autochtones ainsi qu'une audience simulée en matière de cautionnement. De plus, un tournoi de procès simulés a eu lieu plus tôt au cours de l'année et des membres du milieu juridique ont remis des exemplaires du *Code criminel* à des représentants des conseils scolaires.

Dans la région du *nord-ouest*, dont les personnes-ressources du milieu judiciaire sont les juges John DeP. Wright et Dino di Giuseppe, la communauté juridique de Thunder Bay prépare des activités locales en vue de la Journée du droit de 2004. Le juge Erwin Stach, de Kenora, a conçu un programme dynamique visant à relier des étudiants à des représentants locaux de l'appareil judiciaire.

Quant à la région de *l'est*, dont le principal centre d'activité se trouve à Ottawa, ses personnes-ressources sont les juges Judy Beaman et Jennifer Blishen. Les enseignants de cette ville ont pu profiter d'activités très enrichissantes dans le cadre du programme Cours d'été en droit, grâce à la participation de bon nombre des grandes institutions judiciaires situées dans la capitale. Des activités visant à relier les élèves à des juges et avocats, y compris des visites en classe et des procès simulés, se déroulent à différents

établissements de la région. La Division des jeunes avocats de l'Association du Barreau de l'Ontario a offert aux élèves de 6<sup>e</sup> année faisant partie des conseils scolaires tant francophones qu'anglophones la possibilité de participer à un procès simulé portant sur la tolérance raciale.

En plus d'inciter les enseignants à participer à une session offerte par le programme Cours d'été en droit, le programme Salle d'audience et salle de classe de la région de *Toronto* rejoint des milliers d'élèves et bénéficie d'un appui marqué de la part de la communauté juridique. Au cours de l'été 2003, le juge Lloyd Budzinski a mis sur pied un programme d'observation d'un juge à l'intention des enseignants du secondaire. Les membres du milieu judiciaire ont également participé activement à d'autres initiatives, notamment un procès simulé « Harry Potter » qui a été élaboré à l'intention des élèves de 6<sup>e</sup> année d'une école locale. Les juges qui représentent la région sont les juges Ted Ormston et Fran Kiteley.

---

*Voici un résumé de quelques-uns des programmes appliqués et initiatives menées un peu partout dans la province. S'il y a d'autres programmes appliqués dans votre région, veuillez nous en informer.*

**Salle d'audience et salle de classe** Il s'agit d'un programme que le ROEJ a conçu principalement à l'intention des élèves. Il vise à faciliter les visites dans les salles d'audience et les écoles en offrant des possibilités de séances interactives avec des juges, des avocats, des procureurs de la Couronne, des gestionnaires de services aux tribunaux, des avocats de service et d'autres personnes. Des dizaines de milliers d'élèves profitent de ce programme chaque année. Une description détaillée du programme figure à la page 7.

**Programme Cours d'été en droit** Ce programme a été conçu pour soutenir l'éducation juridique dans les écoles secondaires de l'Ontario en offrant aux enseignants la possibilité d'acquérir des connaissances juridiques spécialisées et de rencontrer des intervenants comme des juges, des avocats, des professeurs des facultés de droit et des avocats populaires. En 2003, des sessions de formation ont été offertes à Windsor, London, Sudbury, Toronto et Ottawa. Une description détaillée du programme présenté en 2003 figure à la page 8.

**Cours d'éducation à la citoyenneté pour la 10<sup>e</sup> année** Le matériel du cours « Valeurs du système de justice » a été distribué à toutes les écoles faisant partie des conseils scolaires francophones et anglophones de l'Ontario. Ce document peut également être téléchargé depuis les pages web du ROEJ, à l'adresse [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca). Si vous désirez des renseignements supplémentaires concernant ce document, consultez l'article ci-dessous.

**The Great Debate** (le grand débat) Lancé sous le thème « Terrorisme, sécurité et liberté – avons-nous trouvé le juste milieu? », le premier grand débat a eu lieu le 16 avril 2003 dans le cadre des célébrations de la Semaine du droit. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à l'article figurant à la page 10.

Programme « **Judge Shadowing** » (observation d'un juge) Ce programme permet aux enseignants d'observer un juge pendant une journée.

Programme « **Grade 9 "Take a Child to Work" Day** » (journée « amenez un enfant au travail ») Ce programme vise à faciliter les visites des élèves de 9<sup>e</sup> année au palais de justice. S'inspirant de cette initiative, certains comités d'éducation locaux ont élaboré des programmes qui maximisent les possibilités pour les élèves d'interagir de façon significative avec des représentants de l'appareil judiciaire.

Programme « **Adopt a School** » (adoptez une école) Ce programme permet à des avocats et cabinets d'avocats d'établir des liens avec les écoles et de soutenir l'apprentissage du droit. En plus d'offrir des services de mentorat, de consultation pour les enseignants et d'orientation pour les

élèves, ce programme permet d'organiser des conférences présentées en classe et d'offrir un « prix du droit » à l'école.

**Don d'exemplaires du Code criminel** Ce programme permet la distribution à des enseignants d'exemplaires du Code criminel du Canada donnés par des membres du Barreau dans le cadre d'initiatives locales, dont les Cours d'été en droit, ainsi que d'autres formes de contribution aux écoles.

**Procès simulés** De nombreux scénarios de procès simulés, dont plusieurs se trouvent sur le site web de l'Association du Barreau de l'Ontario ([www.oba.org](http://www.oba.org)), sont maintenant disponibles à l'intention des élèves du primaire et du secondaire. Les procès simulés peuvent être organisés à l'intérieur d'une classe ou d'une école ou même entre plusieurs écoles. Les membres de la communauté juridique sont souvent appelés à aider et guider les élèves. Plusieurs comités de l'éducation et conseils scolaires locaux ont mis sur pied des tournois de procès simulés dans leurs collectivités. Le tournoi annuel de l'ABO qui est présenté dans le cadre de la Journée du droit est un point culminant des activités de cette nature proposées aux élèves du secondaire et accueille de nombreux participants de tournois locaux.

**Symposiums** Les écoles et conseils scolaires peuvent tenir des symposiums d'une journée dans le cadre desquels des représentants du



*Scott Armstrong (à droite), agit en qualité de procureur de la Couronne au cours d'un procès simulé organisé par la Lockerby Composite School au palais de justice de Sudbury.*

milieu juridique dirige des ateliers de travail regroupant des élèves de plusieurs écoles. Le lecteur trouvera dans les pages web du ROEJ ([www.ojen.ca](http://www.ojen.ca)) un guide à l'intention des enseignants qui désirent organiser un symposium de cette nature.

### **Journée du droit/Semaine du droit**

Initiative dirigée par l'Association du Barreau de l'Ontario, les célébrations de la Journée du droit soulignent la signature de la *Charte canadienne des droits et libertés* en avril 1982 en permettant au public de mieux comprendre le système judiciaire ainsi que le rôle que les avocats et les juges doivent jouer pour garantir un appareil judiciaire ouvert et indépendant. Les activités poursuivies dans le cadre de ces célébrations, auxquelles participent le ROEJ, Aide juridique Ontario, le Réseau éducatif de l'Ontario et d'autres organismes, comprennent des procès simulés, des visites de palais de justice, des séminaires juridiques, des concours d'affiches et de pages web, des conférences, le projet « Appelez un avocat » ainsi qu'un banquet.

## **Valeurs du système de justice : / Values of the Justice System: nouvel instrument didactique qui appuie l'enseignement du cours d'éducation à la citoyenneté de la 10<sup>e</sup> année**

Par suite des récentes réformes du programme d'études secondaires de l'Ontario, l'éducation à la citoyenneté est devenue un cours obligatoire pour tous les élèves de 10<sup>e</sup> année. Étant donné que ce cours comportera vraisemblablement des éléments juridiques que devront assimiler plus de 150 000 élèves de l'Ontario, le ROEJ a naturellement jugé opportun d'aider les enseignants à faire du droit un domaine d'études intéressant. C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le document *Valeurs du système de justice, instrument didactique pour le cours Éducation à la citoyenneté, 10<sup>e</sup> année*. Destiné à compléter le programme Salle d'audience et salle de classe du Réseau, le document Valeurs du système de justice renferme une série de plans de leçon qu'a préparés une équipe de rédaction composée d'enseignants du secondaire afin d'aider les élèves à mieux comprendre les valeurs, enjeux et concepts liés à notre système de justice. Le document est

fondé sur les discussions approfondies que les éducateurs ont tenues en 2002 avec les juges en chef McMurry, LeSage et Lennox dans le but de déterminer les valeurs clés du système judiciaire.

Par suite de ces discussions, les éducateurs ont créé cinq modules adaptés aux sections du cours « Éducation à la citoyenneté, 10<sup>e</sup> année » qui portent sur des aspects juridiques. Le document est publié tant en français qu'en anglais et des copies ont été envoyées à toutes les écoles secondaires faisant partie des conseils scolaires publics et catholiques. De plus, ce document de 160 pages peut être téléchargé sans frais à partir des pages web du Réseau à [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca). La Fondation du droit de l'Ontario a financé l'élaboration de ce document, avec une aide additionnelle du ministère du Procureur général et de l'Office des affaires francophones/Patrimoine canadien.

# Des nouvelles des partenaires du Réseau

Le ROEJ compte parmi ses membres de nombreux organismes et représentants qui partagent l'idéal de promouvoir le rayonnement d'une société civile par l'éducation et le dialogue. Les partenaires du Réseau jouent au sein de notre société différents rôles qui servent de complément à cet idéal. Le ROEJ souhaite permettre à chacun des partenaires de comprendre les compétences et ressources de l'autre et promouvoir une collaboration plus poussée.

Voici une description de deux des partenaires du Réseau et des initiatives qu'ils mènent à l'heure actuelle :

## **Community Legal Education Ontario (CLEO) CLEONet : Nouvelle ressource juridique en ligne à l'intention des groupes communautaires**

Un service nouveau et innovateur sera offert sous peu aux intervenants de l'éducation juridique communautaire. En effet, les organismes communautaires, les auxiliaires juridiques et les éducateurs seront bientôt en mesure de trouver et d'échanger du matériel didactique de nature juridique et de discuter des projets sur lesquels ils travaillent. Il leur suffira à cette fin de visiter le nouveau carrefour d'information en ligne de CLEO.

Selon Julie Mathews, la directrice générale de CLEO, « la réaction initiale au carrefour d'information a été des plus positive. Cette réaction a confirmé que ce type de ressource était nécessaire et nous a encouragés à aller de l'avant ». CLEO terminait les recherches et consultations nécessaires au lancement du projet et s'attaquera maintenant au financement. Julie Mathews estime que « à titre de centre de liaison en matière d'éducation juridique communautaire en Ontario, CLEO se trouve dans une position idéale pour entreprendre ce projet ». CLEO continuera à consulter les organismes qui participent à des activités d'éducation juridique un peu partout dans la province afin de s'assurer que le carrefour d'information est utile, accessible et convivial.

M<sup>me</sup> Mathews invite les membres et adeptes du ROEJ à examiner le modèle de démonstration en ligne du carrefour, appelé **CLEONet**, à l'adresse [www.metastrategies.com/cleonet](http://www.metastrategies.com/cleonet) et à faire part de leurs commentaires en utilisant le formulaire de réponse en ligne. Si vous avez des questions ou que vous désirez obtenir des renseignements plus détaillés, vous pouvez également téléphoner à M<sup>me</sup> Mathews au numéro 416-408-4420, poste 23, ou lui envoyer un courriel à [mathewsj@lao.on.ca](mailto:mathewsj@lao.on.ca).

CLEO est une clinique juridique communautaire qui offre aux personnes à faible revenu et aux personnes défavorisées de l'Ontario de la formation et des renseignements qui leur permettront de comprendre leurs droits et de les exercer. CLEO travaille depuis 25 ans avec d'autres cliniques juridiques et des centaines d'organismes communautaires de l'Ontario afin de les aider à répondre aux différents besoins de leurs collectivités en matière d'éducation juridique. CLEO est

également un membre fondateur du ROEJ et participe activement aux activités du conseil d'administration et des comités du Réseau.

## **Association du Barreau de l'Ontario Journée du droit 2004 La Diversité : célébrer votre droit d'être unique**

La Journée du droit 2004, qui se déroulera sous le thème la Diversité : célébrer votre droit d'être unique, permettra de souligner de façon intéressante et amusante la signature de la *Charte canadienne des droits et libertés* en offrant à la population la possibilité de mieux comprendre le système de justice et le rôle des avocats et des juges au sein de la société ainsi que la nature hétéroclite et multiculturelle de notre province.

Dirigée par l'Association du Barreau de l'Ontario (ABO), la Journée du droit est une initiative menée en collaboration avec le ROEJ, Aide juridique Ontario et le Réseau éducatif de l'Ontario. Les activités qui se dérouleront dans l'ensemble de la province en 2004 comprennent un tournoi de procès simulés, des conférences, le service téléphonique « Appelez un avocat », le jumelage d'un étudiant avec un avocat de service, une session extraordinaire de la Cour de la citoyenneté, le concours d'affiches pour les élèves de 5<sup>e</sup> année, des visites de palais de justice, les concours de pages web et de photos, le grand débat, la cérémonie d'ouverture de la Semaine du droit et le banquet. L'ABO mettra également sur pied un programme de communications au soutien de ces événements afin d'en maximiser l'efficacité.



L'énoncé de la cause du tournoi de procès simulés et des renseignements connexes, y compris les dates d'inscription ainsi que de l'information concernant d'autres façons dont vous pouvez participer à la Journée du droit 2004, figurent sur le site web de l'ABO, à l'adresse [www.oba.org](http://www.oba.org); vous pouvez aussi communiquer avec l'Association par courriel, à l'adresse [communications@oba.org](mailto:communications@oba.org), ou par téléphone, au numéro (416) 869-1047, poste 346.

Division de l'Association du Barreau canadien, l'ABO est une association bénévole et non partisane qui représente plus de 15 000 avocats, juges et étudiants en droit de l'Ontario. Elle a été formée pour apporter l'appui de la profession à la profession afin de mieux servir ses membres et le grand public. Elle s'acquitte de cette tâche au moyen de l'éducation et de mémoires au gouvernement sur des sujets d'actualité. L'ABO, dont les objectifs généraux permettent de répondre à tous les besoins de la magistrature et du barreau, représente également des avocats lors de négociations ou de confrontations avec les autorités fédérales ou provinciales.

# Salle d'audience et salle de classe :

## Les élèves bénéficient du programme

Ils sont venus, ils ont vu et ont pu comprendre ce qui se passait vraiment. Voilà en résumé ce qu'ont ressenti bon nombre d'étudiants après avoir visité une salle d'audience et écouté les propos des juges, des avocats et d'autres membres du personnel judiciaire qui leur ont parlé du système de justice. Des activités de ce genre sont de plus en plus fréquentes un peu partout en Ontario, grâce au soutien des bénévoles locaux qui permettent la mise en œuvre du programme Salle d'audience et salle de classe.

« J'ai soudainement compris qu'un procès réel n'a rien à voir avec ce qu'on nous présente aux émissions de télévision comme 'La loi et l'ordre' ou 'Judge Joe Brown'. C'est un événement qui peut être plein de rebondissements et de subtilités et qui demande beaucoup de contrôle. C'était bien plus intéressant que tout ce que j'espérais. Notre visite nous a aidés à faire le lien avec tout ce que nous avons appris en classe » a dit Morgan Holmes, élève de l'école secondaire de Sudbury, après une visite au palais de justice. « J'ai adoré l'expérience et j'ai décidé de poursuivre une carrière dans le domaine juridique ».

Même s'il est vrai que les visites de palais de justice par les élèves remontent à plusieurs années, les visites offertes dans le cadre du programme Salle d'audience et salle de classe sont différentes au plan du degré d'interaction et d'échange qu'elles permettent entre les élèves et les juges ainsi que les membres de professions connexes de la région. Plutôt que d'observer simplement ce qui se passe pendant le procès, les élèves peuvent maintenant poser leurs questions concernant le système judiciaire à ceux qui travaillent de près dans le domaine.

Depuis que le programme a été lancé au cours de l'année 2000, des dizaines de milliers d'élèves, surtout de niveau secondaire, y ont participé. Bien que le Réseau ontarien d'éducation juridique offre l'infrastructure et l'appui provinciaux nécessaires, le programme Salle d'audience et Salle de classe n'existerait pas sans l'engagement de nombreux juges, avocats, procureurs de la Couronne et autres

intervenants du système judiciaire qui se mettent volontairement à la disposition des élèves.

Dans le cadre du programme, les enseignants peuvent, en remplissant un formulaire pour enseignantes et enseignants voulant visiter un tribunal ou une salle de classe, organiser une visite d'un palais de justice ou demander les services d'un



Vue de l'extérieur de l'Osgoode Hall à Toronto.

conférencier qui se rendra à l'école ou participera à la visite d'un palais de justice. Le formulaire est envoyé par télécopieur à un administrateur du palais de justice local, qui prend les mesures nécessaires pour qu'un juge, un avocat, un procureur de la Couronne, un gestionnaire des services aux tribunaux ou un représentant de l'aide juridique s'adresse aux élèves sur des sujets susceptibles de les intéresser. Pour obtenir un formulaire et connaître les numéros de télécopieur, il suffit de consulter les pages web du Réseau à l'adresse suivante : [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca).

Le programme a reçu un accueil très chaleureux de la part des enseignants : « j'enseigne le droit aux élèves du secondaire depuis environ 19 ans et je suis convaincue que le programme permet de comprendre beaucoup mieux les rouages du système judiciaire », affirme Karen Ford, enseignante au département d'études commerciales de l'Institut collégial Marc Garneau. Elle ajoute ce qui suit : « je félicite les juges et les représentants du substitut du procureur

général pour avoir mis en œuvre ce programme et y participer. Les élèves ont ainsi un aperçu beaucoup plus réaliste du fonctionnement du système judiciaire et du rôle que les intervenants y jouent ».

Aaron Komlos, qui poursuit des études en éducation à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, a eu la chance d'apprécier les aspects pratiques du programme dans le cadre du stage qu'il a fait. À son avis, la plus grande richesse du programme réside dans les échanges ouverts qu'il favorise avec les élèves dans la salle d'audience. « Au cours des discussions tenues avec les enseignants et les élèves, tous se sont entendus pour dire que la partie la plus mémorable du programme a été la conférence interactive avec les intervenants du système judiciaire, qui a permis aux élèves de vivre une expérience à la fois captivante et enrichissante. Présenté de cette façon, le système de justice a semblé moins formaliste et plus accessible pour les élèves. L'interaction représente une expérience inestimable pour eux ».

Le programme bénéficie d'un appui soutenu de la part du milieu judiciaire depuis sa création. En fait, il est le fruit des travaux du Public Legal Education Task Force, qui a été mis sur pied au cours de l'année 2000 par les juges en chef McMurtry, LeSage et Lennox auquel le ROEJ a succédé.

« Nous apprécions ces échanges avec les élèves. Ils nous mettent au défi et nous apprenons toujours quelque chose », affirme Madame la juge Fran Kiteley, de la Cour supérieure de justice, qui est présidente du conseil d'administration du Réseau. Depuis 2001, plus de 30 000 élèves ont visité le palais de justice de Toronto, situé au 361 University Avenue. Selon Madame la juge Kiteley, le nombre d'élèves nous semble parfois élevé, mais le personnel judiciaire qui participe au programme reconnaît qu'il s'agit là d'un engagement majeur pour les générations à venir. « Nous avons vraiment dû redoubler d'ardeur avec l'arrivée de la double cohorte », précise-t-elle, faisant allusion au problème occasionné par suite de l'élimination de la 13<sup>e</sup> année, « mais nous avons réussi ».

# Le juge en chef de l'Ontario souligne l'importance du rôle des enseignants en matière d'éducation juridique lors du programme Cours d'été en droit



Groupe de spécialistes en droit pénal en action dans le cadre du programme Cours d'été en droit de Toronto: Joe Di Luca, de la Criminal Lawyers' Association, Ruth Neilson, du Bureau du substitut du procureur général, Stacey Christ, du bureau des avocats de service, Grace Russell, de la Cour de justice de l'Ontario, et le juge Ted Ormston.

Lorsqu'il s'est adressé aux participants du programme Cours d'été en droit de 2003 qui s'est déroulé à London et à Toronto, l'honorable R. Roy McMurtry, juge en chef de l'Ontario, a souligné le rôle crucial que les enseignants doivent jouer pour préserver l'efficacité et l'ouverture du système judiciaire : « À titre d'enseignants, vous avez un rôle crucial à jouer pour mieux faire comprendre aux citoyens que l'administration de la justice constitue un pilier essentiel de la démocratie » a-t-il soutenu. « Bien que les juges et les avocats aient un rôle essentiel à jouer pour façonner l'administration de la justice, nos efforts seront vains si ces personnes ne commandent pas le respect de la population. Il appartient d'abord aux enseignants, dans le cadre de leur tâche quotidienne, de faire comprendre cette nécessité aux élèves d'aujourd'hui et aux citoyens de demain ». Le juge en chef McMurtry, qui a participé à la mise sur pied du Public Legal Education Task Force, le prédécesseur du ROEJ, a également souligné que les efforts visant à renforcer l'éducation et la vulgarisation juridiques devraient être examinés sous l'angle de la collaboration entre les milieux du droit et de l'éducation. « Nous avons compris dès le départ que, pour renforcer l'éducation et la vulgarisation juridiques,

---

---

**« À titre d'enseignants, vous avez un rôle crucial à jouer pour mieux faire comprendre aux citoyens que l'administration de la justice constitue un pilier essentiel de la démocratie »**

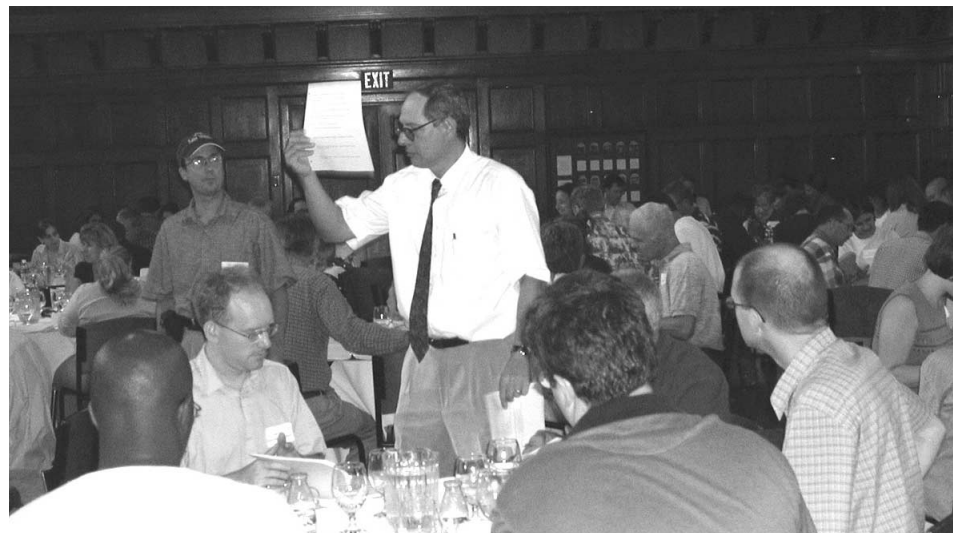
---

---

**Le juge en chef R. Roy McMurtry**

---

---



Allan Hux, coprésident du comité Éducation et Programmes du ROEJ, discute de stratégies d'enseignement.

nous devrions viser principalement nos écoles secondaires comme auditoire et demander à des représentants du milieu de l'éducation de se joindre à notre groupe de travail afin de pouvoir bénéficier de leurs conseils », a-t-il expliqué.

Pour la deuxième année consécutive, le programme *Cours d'été en droit du ROEJ* à l'intention des enseignants du secondaire a reçu un accueil des plus enthousiaste de la part des participants et a pour but d'appuyer l'éducation juridique dans les écoles secondaires de l'Ontario en offrant aux professeurs de droit de ces écoles des renseignements à jour sur l'appareil judiciaire et en leur proposant des idées sur les stratégies d'enseignement et du matériel didactique. Le premier cours offert dans le cadre de ce programme a été dispensé à Toronto, au Barreau du Haut-Canada, en 2002. « La réaction à ce programme a nettement dépassé nos espérances. De nombreux enseignants nous ont affirmé qu'il s'agissait de la possibilité de perfectionnement la plus intéressante qui leur a été offerte et qu'ils étaient revenus à leur tâche avec de nouvelles idées et un dynamisme renouvelé », a expliqué Taivi Lobu, la directrice générale du Réseau. « Nous savions que nous devons chercher des façons d'offrir le programme à d'autres collectivités ». Cette année, grâce à la





*Discussion sur l'accès à la justice dans le cadre du programme Cours d'été en droit de London; les principaux participants étaient (de gauche à droite) Kathy Chyc, de LIFESPIN; Ian Morrison, d'Aide juridique Ontario; Marion Boyd, du Barreau du Haut-Canada, et le professeur Bill Bogart, de la faculté de droit de l'Université de Windsor.*

participation d'écoles de droit et d'universités, le programme a été offert à Windsor, à Ottawa, à London, à Sudbury et à Toronto, ce qui a permis à des enseignants de différentes régions de la province d'approfondir leurs connaissances en côtoyant des membres importants de la profession juridique. Au total, plus de 300 enseignants ont participé au programme de 2003.

Des juges, avocats, professeurs de droit, avocats populaires et membres du ROEJ ainsi que des éducateurs exemplaires ont tous donné de leur temps pour partager leurs connaissances et proposer des stratégies d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des ressources. Des allocutions ont été prononcées par les juges en chef R. Roy McMurtry et Brian Lennox ainsi que par de nombreux spécialistes oeuvrant dans différents domaines du droit (droit de la famille, droit pénal, droit international, droit des autochtones et libertés civiles). Encore une fois, les participants se sont montrés très enthousiastes, ce qui, selon Taivi Lobu, est imputable à la grande compétence de tous ces professionnels ainsi qu'au dévouement de chaque comité organisateur local. « Des milliers d'élèves pourront bénéficier de l'expérience et des connaissances acquises dans le cadre du programme » a-t-elle souligné. « En plus d'échanger des idées, renseignements et ressources, les participants ont pu établir des liens importants avec des membres de la collectivité juridique de leur propre région ».

Le programme a reçu non seulement l'appui local des universités, facultés de droit, conseils scolaires et comités organisateurs, mais également un soutien à l'échelle provinciale par l'entremise de la Fondation du droit de l'Ontario, de la Law Society Foundation, d'Emond Montgomery Publications et d'Erwin Law.

## L'activisme judiciaire

L'« activisme judiciaire » constitue dans bien des cas simplement l'exercice de jugement auquel les tribunaux doivent se livrer dans les causes controversées; c'est ce qu'a affirmé l'honorable Brian W. Lennox, juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, aux participants du programme Summer Law Institutes de 2003 à Ottawa. Il a ajouté ce qui suit : « Contrairement au Parlement, les tribunaux ne peuvent se permettre de ne pas prendre de décision dans une cause donnée. Lorsque la Cour suprême du Canada, par exemple, est saisie d'un litige portant sur la constitutionnalité d'une règle de droit canadienne, elle ne peut différer son jugement ou déclarer que la question est trop complexe ou trop difficile au plan politique ou émotif ou encore que sa décision soulèverait trop de critiques ou l'entraînerait dans un débat trop houleux ».



Dans notre société démocratique, c'est le juge qui, depuis des siècles, tranche les différends majeurs qui nous opposent, qu'ils soient de nature individuelle ou collective, a-t-il souligné : « De l'avis de certains, les juges ne se limitent pas à appliquer les règles... ils se permettent parfois de les interpréter sous un angle nouveau et, dans certains cas, de les réécrire ». En réponse à cette accusation, le juge en chef Lennox a précisé que la loi n'est pas toujours claire et doit donc être interprétée et qu'il est impossible pour un législateur de prévoir toutes les situations dans lesquelles une loi s'appliquera.

« Il est regrettable que les tribunaux soient perçus par certains comme des organes non démocratiques » a-t-il déploré. « Ils sont cependant indépendants et impartiaux, ils ne se laissent pas emporter par leurs émotions et rendent des décisions mûrement réfléchies ». Citant les remarques du juge R. Roy McMurtry, le juge en chef de l'Ontario, le juge Lennox a ajouté que les juges doivent s'inspirer des valeurs fondamentales énoncées dans la Constitution, en l'occurrence, la liberté de conscience, de religion, de pensée et d'expression, les droits démocratiques, la vie, la liberté et la sécurité de la personne, la protection à l'encontre de l'ingérence arbitraire ou abusive de l'État, le droit de se faire entendre par un tribunal indépendant et impartial, l'égalité, la tolérance et la justice. « Il est indéniable que toutes ces valeurs ainsi que nos institutions démocratiques et nos procédures constitutionnelles seront mises à l'épreuve de plusieurs façons que nous ne pouvons peut-être pas encore imaginer, tout comme nous n'avons pu prévoir les changements que nous visons actuellement ».

## Pourquoi nous préoccupons-nous des toges et autres vestiges du passé ?

Les pages web du Réseau ontarien d'éducation juridique ([www.ojen.ca](http://www.ojen.ca)) comportent des articles sur des sujets comme la tenue vestimentaire des juges et des avocats. Pourquoi accordons-nous la moindre importance à ces aspects? Tout simplement parce que les Canadiens ont hérité non seulement de la constitution anglaise, mais également du système de justice anglais et des traditions qui le caractérisent. Ces renseignements sont précieux parce que, si nous voulons informer la population au sujet des rouages du système judiciaire, nous devons comprendre et transmettre les traditions qui entourent et caractérisent ce système.

Ainsi, dans son ouvrage intitulé *History of English Judges' Role*, J.H. Baker nous rappelle que « la continuité, ou du moins l'apparence de continuité, représente un atout précieux pour tout système de droit. Les citoyens ont davantage confiance en un système qui a résisté au temps et qui a été utile pour leurs ancêtres. Malgré les

*(suite à la page 10)*

# Un grand débat éclairant et stimulant

Est-il possible de concilier les libertés civiles avec la menace de terrorisme? Avons-nous atteint le juste milieu entre la sécurité et les droits et libertés individuels? Ce sont là les questions qui ont été examinées lors du premier grand débat juridique annuel du ROEJ qui a eu lieu à Osgoode Hall au cours de la Semaine du droit de 2003 devant des éducateurs et des professionnels du droit.

Le débat, dont le modérateur était Scott Newark, conseiller spécial en matière de sécurité du commissaire à la sécurité publique de l'Ontario, mettait en vedette quatre personnalités dynamiques qui avaient des idées différentes au sujet du thème de la discussion : Alan Borovoy, avocat général de l'Association canadienne des libertés civiles, Diane Francis, envoyée spéciale du Financial Post, Rocco Galati, conseiller juridique spécialisé sur les questions constitutionnelles et les questions de l'immigration, et Jonathan Kay, éditorialiste pour le National Post.

Le débat portait sur le thème de la Semaine du droit de 2003 : Terrorisme, sécurité et liberté civile, et a été organisé par le juge Ted Ormston et le professeur Allan Hux, coprésidents du comité Éducation et Programmes du ROEJ.

Le juge en chef R. Roy McMurtry a donné le coup d'envoi en souhaitant la bienvenue aux éducateurs et en rappelant à tous les élèves qu'ils sont les futurs gardiens de nos institutions démocratiques. Il a également souligné la nécessité de trouver un juste milieu

entre la protection des droits de la personne et celle des citoyens. Il a fait allusion à l'internement de Canadiens japonais au cours de la Deuxième Guerre mondiale à titre d'exemple de comportement hystérique et dévastateur.

M. Borovoy a débuté ses remarques en admettant que les droits et libertés des Canadiens ne sont pas nécessairement absolus, mais qu'ils peuvent être modifiés selon les circonstances. Il a toutefois précisé que, même si la lutte au terrorisme est légitime, la nouvelle Loi antiterroriste a une portée trop large et les mesures de protection qu'elle prévoit sont insuffisantes. De plus, même si le gouvernement se devait d'intervenir pour protéger les citoyens du terrorisme par suite des attentats du 11 septembre 2001, cela ne signifie pas pour autant que tous les moyens utilisés à cette fin sont légitimes.

M. Newark a raconté que, alors qu'il se rendait à Washington, D.C. en compagnie du chef de police de Toronto, Julian Fantino, tous deux ont été fouillés trois fois, ce qui lui semblait problématique : « Les bureaucrates estiment que l'efficacité passe par un accroissement des mesures de sécurité. Or, il ne s'agit pas d'accroître la sécurité, mais de l'améliorer, tant au plan des dispositifs que des cibles ».

Pour sa part, M. Kay a exprimé son avis sur ce que doit signifier une action gouvernementale plus ciblée. « L'établissement de profils raciaux est simplement une bonne technique de surveillance policière » a-t-il précisé,

soulignant que la police ne peut fouiller tous et chacun. Selon M. Kay, la liberté civile est un concept élastique et des circonstances comme les attentats du 11 septembre modifient indéniablement l'équilibre entre la sécurité et la liberté.

Quant à M. Galati, il a proposé sa définition du terrorisme, soit l'utilisation de la violence ou la menace de cette utilisation par des personnes armées contre d'autres qui ne le sont pas. Selon lui, les droits civils constituent des caractéristiques inhérentes à l'être humain. Il s'agit de droits innés plutôt que de droits accordés par le gouvernement. M. Galati estime lui aussi que la nouvelle Loi antiterroriste est trop large, puisqu'elle a pour effet de criminaliser les boycottages, les arrêts de travail et les activités économiques. À son avis, la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* renferme suffisamment de mesures pour protéger la population des menaces de sécurité.

M<sup>me</sup> Francis a admis à son tour que la Loi antiterroriste représente l'une des quelques lois draconiennes qui portent atteinte à la liberté des citoyens canadiens. À son avis, les craintes d'actes de terrorisme au Canada et les pressions exercées par les États-Unis par suite des événements du 11 septembre ont donné lieu à une intervention politique rapide qui est allée trop loin.

Le débat animé et intéressant a été diffusé sur le câble (Rogers Cable TV) et la soirée s'est terminée par une réception offerte par le Barreau du Haut-Canada au Convocation Hall.

(suite de la page 9)

changements profonds et majeurs qui ont été apportés à nos règles de droit, surtout au cours des dernières années, notre système de droit a réussi à préserver l'apparence de continuité. Cette illusion somme toute réconfortante est imputable en bonne partie à la toge du juge, qui est demeurée fondamentalement la même depuis 600 ans ».

Le respect à l'endroit des décisions et de l'indépendance de la magistrature ainsi que des droits de l'accusé repose sur les traditions qui nous ont été transmises. La toge, les pratiques judiciaires, le décorum, la décoration et l'agencement des salles d'audience ainsi que la courtoisie observée entre les juges et les

avocats confèrent aux procédures judiciaires la dignité qui distingue les cours de justice des autres organes décisionnels. Ils rappellent à la population que l'administration de la justice constitue LA grande fonction de l'État. Il importe donc d'expliquer ces traditions dans le cadre de nos activités éducatives, afin de veiller à ce que les générations suivantes préservent comme nous des valeurs essentielles de notre système judiciaire.

**Commentaire par le juge John deP. Wright,  
Cour supérieure de justice  
(région du nord-ouest)**

## Babillard

Le ROEJ est heureux d'accueillir ses deux nouveaux partenaires : le groupe **ESL/ELD Resource Group of Ontario**, représenté par **Neil McGrath**, et l'**Ontario Federation of Indian Friendship Centres**, représentée par **Sylvia Maracle**.

Par ailleurs, le Réseau salue l'arrivée de la dynamique **Meredith Lordan, conseillère en éducation**, qui possède une vaste expérience en qualité d'enseignante en droit et de rédactrice de programmes au secondaire et qui prépare actuellement son doctorat à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO).

**Sarah Pole** s'est jointe au ROEJ à titre de **directrice des communications et des programmes**. En plus d'exercer le droit pendant cinq ans dans le domaine des litiges généraux en Nouvelle-Zélande, Sarah a également participé à la préparation de conférences, à l'édition d'ouvrages de droit et à d'autres activités d'intérêt public. Son numéro de téléphone est le 416 947 3308.

**Taivi Lobu**, la **directrice générale** du Réseau, fait partie depuis peu du conseil d'administration de la **Public Legal Education Association of Canada** et participe à la mise sur pied d'un comité national de l'éducation juridique de cet organisme.

Le ROEJ a une **nouvelle adresse électronique** : [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca). Le lecteur trouvera sur les pages web actuelles des renseignements variés sur le Réseau ainsi que de nombreux documents pouvant être téléchargés.

Le ROEJ est actuellement à la recherche d'enseignants disposés à évaluer et à commenter le document « **Valeurs du système de justice** », qu'il a préparé dans le cadre du cours d'éducation à la citoyenneté offert aux élèves de 10<sup>e</sup> année et qui a été distribué à tous les participants du programme Cours d'été en droit à titre de document de référence. Le document et le formulaire d'évaluation peuvent être téléchargés à partir des pages web du Réseau à [www.ojen.ca](http://www.ojen.ca). Par la suite, les formulaires d'évaluation pourront être retournés par courriel à [ojen@lsuc.on.ca](mailto:ojen@lsuc.on.ca).

Par ailleurs, CLEO désire obtenir de la rétroaction des membres et adeptes du ROEJ au sujet du modèle de démonstration du carrefour d'information en ligne, **CLEONet**, qu'il est possible d'examiner à [www.metastrategies.com/cleonet](http://www.metastrategies.com/cleonet). Les personnes qui désirent faire part de leurs commentaires peuvent utiliser le formulaire de réponse en ligne. Le lecteur trouvera des renseignements plus détaillés sur CLEO et **CLEONet** à la page 6 du présent bulletin, sous la rubrique Des nouvelles des partenaires du Réseau.

## Survol des récents événements et des activités à venir

**Journée du droit 2004** : 15 avril 2004, et **Semaine du droit 2004** : du 13 au 16 avril 2004. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, visitez le site web de l'Association du Barreau de l'Ontario à [www.oba.org](http://www.oba.org).

**Le grand débat 2004** : Le débat aura lieu le 15 avril 2004, dans le cadre des célébrations de la Semaine du droit.

La conférence annuelle de l'**Ontario History & Social Science Teachers' Association (OHASSTA)** s'est déroulée à Toronto les 7 et 8 novembre 2003. Le ROEJ a présenté une brochette de participants, y compris des représentants de l'Association du Barreau de l'Ontario, de CLEO, de la Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles et de l'ombudsman de l'Ontario, et a reçu un accueil chaleureux.

Une discussion en table ronde sur l'éducation et la vulgarisation juridiques a eu lieu dans le cadre de la conférence d'automne des juges de la Cour supérieure qui s'est déroulée en novembre dernier.

Également en novembre, Taivi Lobu a prononcé une allocution sur les initiatives menées en matière d'éducation et de vulgarisation juridiques lors de la séance plénière de la **County & District Law Presidents' Association**.

**La Fondation du droit de l'Ontario** a offert un dîner en l'honneur de l'ancien président **Ron Manes** en novembre 2003. Alors que M. Manes était en poste, la Fondation a entrepris les démarches relatives au financement d'un certain nombre de programmes importants, dont Pro Bono Law Ontario, le Programme canadien Pro Bono, la Law Society Access to Justice Conference ainsi que le Réseau. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau président de la Fondation, **Larry Banack**.

**Le juge en chef R. Roy McMurtry**, la **juge Eileen Gillese** et le **juge James MacPherson** ont été nommés les « Globe and Mail's Nation Builders » de l'année. En 2003, ce tribunal de la Cour d'appel a appliqué la *Charte canadienne des droits et libertés* dans l'affaire *Halpern*, pour étendre la définition du mariage de la common law aux couples homosexuels.

## Nouveaux liens intéressants

Le ROEJ a choisi pour vous deux nouveaux sites web intéressants qui présentent des renseignements de nature judiciaire sous un angle différent; nous vous recommandons de les visiter vous-mêmes; vous aurez ainsi l'occasion de faire des visites virtuelles fort enrichissantes!

**prepcour.ca**

<http://www.prepcour.ca>

Vous aimeriez observer un tribunal provincial au cours d'une visite virtuelle peu banale et voir à l'œuvre un juge, des avocats, des témoins et d'autres membres du personnel judiciaire? Visitez le site [prepcour.ca](http://prepcour.ca)!

Vous y verrez une salle d'audience animée, une présentation audiovisuelle concernant différents rôles joués à la Cour et des feuillets d'information sur le déroulement des procédures depuis la négociation de plaidoyers jusqu'à l'appel. Remarquez également les titres de haut de page, qui changent selon la saison et l'heure du jour à laquelle vous vous pointez.

Lancé le 28 octobre 2003, ce site interactif présente des renseignements pertinents sur les procédures judiciaires à l'intention des jeunes qui se préparent à témoigner devant le tribunal. Il a été créé sur une base de collaboration par la Youth Website Team, le Scarborough Hospital Sexual Assault Care Centre et le Toronto Child Abuse Centre.

N'hésitez pas à consulter le site. Vous serez séduits par son souci du détail et ses graphiques interactifs.

**Courtrooms & Classrooms Nova Scotia (programme Salle d'audience et salle de classe de la Nouvelle-Écosse)**

<http://www.courts.ns.ca/courtsandclassrooms.htm>

Vous aimeriez savoir ce qui se fait dans le cadre du nouveau programme Salle d'audience et salle de classe de la Nouvelle-Écosse? Consultez les pages consacrées à ce programme dans le site web des tribunaux de la Nouvelle-Écosse.

Le juge Wise vous fera faire une visite virtuelle intéressante qui vous permettra d'en connaître plus long sur les procédures judiciaires, y compris l'arrestation, la formation du jury, le procès et le prononcé de la sentence. Chaque section comporte une présentation audiovisuelle et des feuilles d'information des plus intéressantes. La visite est complétée par un guide complet intitulé « Understanding the Criminal Justice System », que les enseignants pourront télécharger afin de parfaire leurs connaissances.

Vous pouvez aussi mettre vos connaissances à l'épreuve en jouant au quiz intitulé « Legalwise Quiz » et même à celui du ministère de la Justice, « The Pursuit of Justice Quiz ». Ne manquez pas la chasse au trésor virtuelle ou le matériel didactique fort instructif.

Voilà un site génial!



## OJEN | ROEJ

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK  
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

Le **ROEJ** est une tribune qui permet à des organisations et personnes clés de divers secteurs, notamment ceux de la justice et de l'éducation, de travailler sur une base de collaboration à des projets visant à aider le public à mieux comprendre notre système de justice. Sa structure est constituée de quatre éléments : le personnel, le réseau, un conseil d'administration et quatre comités permanents.

### Mission :

Le ROEJ a pour mission de promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

### Objectifs :

1. Aider le public à mieux connaître le système de justice et les défis auxquels il fait face.
2. Défendre et encourager les valeurs d'un système de justice public, transparent et accessible par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation.
3. Encourager le dialogue entre le public et les membres du système de justice.
4. Élaborer et coordonner des programmes de vulgarisation et d'éducation juridiques et les offrir aux élèves et au reste de la population.

Poste-publications no de la convention:  
40907017

En cas de non-livraison à une adresse canadienne, retourner à:

Réseau ontarien d'éducation juridique  
Osgoode Hall, 130 rue Queen ouest  
Toronto, Ontario M5H 2N6

Tél. : 416 947 5273

Télé. : 416 947 5248

ojen@lsuc.on.ca    www.ojen.ca

Si vous voulez nous faire parvenir une demande d'exemplaires ou un avis concernant des événements à venir, un changement d'adresse ou un document susceptible d'intéresser les membres et bénévoles du ROEJ ou encore que vous désirez nous faire part de vos commentaires sur notre bulletin, veuillez communiquer avec Sarah Pole, directrice des communications et des programmes, à [spole@lsuc.on.ca](mailto:spole@lsuc.on.ca).

*Update* is also available in English

## Le conseil d'administration du Réseau ontarien d'éducation juridique

La composition du conseil d'administration du Réseau ontarien d'éducation juridique traduit les liens du Réseau avec les principaux secteurs d'activité de celui-ci ainsi qu'avec les fournisseurs de services d'éducation et de vulgarisation juridiques. Voici les membres actuels du conseil :

L'hon. juge Fran Kiteley, *Cour supérieure de justice (présidente)*

L'hon. juge Ted Ormston, *Cour de justice de l'Ontario*

John Kromkamp, conseiller juridique principal, *Cour d'appel de l'Ontario*

Elizabeth Goldberg, *première conseillère en droit constitutionnel, ministère du Procureur général*

Kit Rankin, *directrice, Direction de la politique d'évaluation et du curriculum, ministère de l'Éducation*

Mark Leach, *administrateur, Fondation du droit de l'Ontario*

Allan Hux, *The Ontario History & Social Science Teachers' Association*

Julie Mathews, *directrice générale, Community Legal Education Ontario*

Mary Marrone, *conseillère en matière d'orientation, Aide juridique Ontario*

L'hon. Marion Boyd, *Barreau du Haut-Canada*

Angelo Bolotta, *conseiller*

Mariette Carrier-Fraser, *conseillère*

## Participants du Réseau

Le Réseau est une tribune axée sur la collaboration qui sert d'agent de liaison entre les participants du système de justice, les éducateurs, les représentants communautaires et d'autres intervenants qui s'intéressent aux activités d'éducation et de vulgarisation juridiques. Les membres du Réseau, dont la liste figure ci-dessous, jouent un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et de la directrice générale.

Le juge en chef de l'Ontario (*président*) – L'hon. R. Roy McMurtry

La juge en chef de la Cour supérieure de justice – L'hon. Heather Forster Smith

Le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario – L'hon. Brian Lennox

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada – *représenté par Barbara Stewart et Karen Bron*

Le sous-procureur général de l'Ontario – *Mark Freiman*

La sous-ministre de l'Éducation – *Suzanne Herbert*

Le président de la Fondation du droit de l'Ontario – *Larry Banack*

Le trésorier du Barreau du Haut-Canada – *Frank Marrocco*

Le président de l'Advocates' Society – *représenté par Wendy Matheson*

Le président de la County & District Law Presidents' Association – *David Sherman*

Le président de l'Association du Barreau de l'Ontario – *Jonathan Spiegel*

L'ombudsman de l'Ontario – *Clare Lewis*

Le président d'Aide juridique Ontario – L'hon. *Sidney Linden*

Le président de l'Ontario History & Social Science Teachers' Association – *Jack MacFadden*

La directrice générale de Community Legal Education Ontario – *Julie Mathews*

La directrice de l'éducation de la Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles – *Danielle McLaughlin*

Le directeur général de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario – *Lenny Abramowicz*

L'Institute for Catholic Education – *représenté par Angelo Bolotta*

L'Ontario Principals' Council – *représenté par Collette Dowhaniuk*

La directrice générale de l'Ontario Federation of Indian Friendship Centres – *Sylvia Maracle*

Le ESL/ELD Resource Group of Ontario – *représenté par Neil McGrath*

## Comités permanents

**Organisation et Développement** (présidente : l'hon. juge Fran Kiteley)

**Éducation et Programmes** (coprésidents : l'hon. juge Ted Ormston et M. Allan Hux)

**Financement** (présidente : Elizabeth Goldberg)

**Communications** (président : John Kromkamp)

**Directrice générale** : Taivi Lobu